

Cherves-Richemont

Le Lien Municipal



///////// Infos citoyens . . . P. 3 //////////

///////// Médiathèque . . . P. 12 //////////

///////// Vie associative . . P. 14 //////////

Infos citoyens

- page 3 à 9

Cadre de vie

- pages 10 à 11

Médiathèque

- pages 12 à 13

Dossier associations

- pages 14 à 19

Animations

- pages 20 à 21

Agenda des manifestations 2017

- page 22

Patrimoine naturel communal

- page 23

Etat civil – Numéros utiles

- page 24

Journal municipal d'informations
de la commune
de Cherves-Richemont

Directeur de la publication
Alain RIFFAUD

Rédaction - Composition
Christiane JAULIN
Francis PAUMERO
Céline CLERFEUILLE
Bruno LANAUD
Véronique TOFFANO
Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos
Municipalité de Cherves-Richemont
Pierre BARRETEAU

Maquette et impression
Imprimerie Cognacaise
14, impasse Lazare Carnot
16100 COGNAC
Tél. 05 45 32 09 68
E-mail : martine.impcognacaise@wanadoo.fr

MAIRIE

Place du Champ de Foire
16370 CHERVES-RICHEMONT
Tél. : 05 45 83 25 69
Fax : 05 45 83 18 11
E-mail : mairie@cherves-richemont.fr
www.cherves-richemont.fr

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons pour vous et ceux qui vous sont chers, une très bonne année et surtout une bonne santé.



2016 a été pour notre commune l'aboutissement de projets qui nous tenaient à cœur de longue date. Tout d'abord l'espace culturel « L'Abaca » qui a vu son inauguration le 1^{er} juillet. Nous avons eu déjà quelques spectacles, mais surtout nous avons pu récemment recevoir les écoles pour leur fête de Noël dans de bonnes conditions. Parents, grand-parents et enfants ont apprécié la qualité de l'accueil et c'est plus de 500 personnes qui se sont retrouvées agréablement à cette occasion.

Un autre gros chantier qui a abouti en fin d'année : la restauration de notre église Saint Vivien. En effet, elle est restée fermée pendant un peu plus de 2 ans, le temps nécessaire pour accomplir par des professionnels un travail de minutie et de grande ampleur permettant ainsi de faire retrouver à notre édifice ses beautés architecturales d'antan. Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés au financement de cette restauration : Communauté de Communes, Département, la Draac (l'Etat), la Région, les particuliers et le mécénat au travers de la Fondation du Patrimoine.

D'autres réalisations ont été effectuées : agrandissement de la crèche, aménagement d'un espace lecture à la médiathèque, 4^{ème} classe à la maternelle, etc... Comme vous pouvez le constater, nous essayons de développer notre commune sans toucher aux impôts malgré des dotations de l'Etat en baisse et un prélèvement de péréquation qui ne cesse d'augmenter.

Bien entendu nous continuerons cette année à faire progresser notre commune... mais nous en reparlerons au travers de nos bulletins d'information.

En 2017, nous allons connaître du changement sur notre territoire. En effet, 4 communautés de communes : Cognac, Jarnac, Segonzac et Châteauneuf vont se regrouper pour former une Communauté d'Agglomération composée de 58 communes et 70 000 habitants. Nous espérons que ce regroupement nous permettra une mutualisation des moyens et améliorera la gestion de nos communes.

Avant de terminer ce petit mot, je voudrais remercier toutes les associations, les commerçants, artisans, professions libérales pour leur participation active à la vie de notre commune. Ils contribuent à rendre notre collectivité attirante où il fait bon vivre.

Je vous renouvelle avec toute l'équipe municipale tous nos vœux pour 2017 et nous restons à votre écoute pour toutes suggestions nouvelles.

Alain Riffaud
votre maire

Principales délibérations prises au cours de l'année 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2016

- Restauration de l'ancien moulin de Richemont par le chantier d'insertion de Grand Cognac Communauté de communes
- Signature d'un marché public d'insertion et de qualification professionnelle avec l'Aserc

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2016

- Programmation culturelle – espace culturel et d'animations - Adoption du budget

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016

- Extension de la crèche : attribution des marchés de travaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2016

- Acquisition des terrains Matas pour l'aménagement d'un square
- Mise en service du paiement en ligne pour les tickets de cantine et de garderie
- Financement des destructions de nids de frelons asiatiques
- Convention relative à la mise en place du dispositif « Participation citoyenne »
- Création du Site internet

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2016

- Avis favorable sur le projet de fusion des Communautés de Communes du Rouillacais, de Jarnac, de la région de Châteauneuf, de Grande Champagne, et de Grand Cognac Communauté de Communes

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2016

- Service assainissement : seconde tranche des travaux du lagunage d'Orlut - autorisation de signer le marché - demande de subvention à Adour Garonne
- Mur de soutènement de Richemont - écritures budgétaires

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

- Fusion des Communautés de Communes de Jarnac, de la région de Châteauneuf, de Grande Champagne et de Grand Cognac
- Délégation du service public d'assainissement collectif à Véolia Eau et approbation du contrat de délégation et du règlement du service
- Diminution des tarifs de la part communale de la redevance d'assainissement collectif
- Validation du plan d'entretien communal
- Acquisition des parcelles AD 181, AD 187 et AD 184 à la société HENNESSY et Création d'une voie communale
- Convention d'assistance technique pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif

Nouvelle Carte Electorale

En 2017, tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte. Elles seront distribuées par la poste dans la 2^{ème} quinzaine du mois de mars.

Si toutefois vous ne la receviez pas, il est possible qu'elle soit réexpédiée à la Mairie (changement d'adresse, problème de distribution, etc..).

Si vous avez effectué un changement d'adresse, la poste n'est pas habilitée à faire suivre les documents électoraux (propagande, carte). Elle sera à votre disposition le jour des élections dans votre bureau de vote.

Bien entendu, la carte d'identité reste obligatoire pour pouvoir voter.

Les prochaines élections auront lieu le **dimanche 23 avril** et le **dimanche 7 mai**.



Vigilance Citoyenne

En 2015, le conseil municipal s'était prononcé en faveur de la mise en place du dispositif « participation citoyenne sur la commune ». Une réunion publique avait d'ailleurs été organisée pour le présenter. Désormais la convention avec la gendarmerie est signée. Le dispositif va donc pouvoir être mis en place concrètement.

• Alors la participation citoyenne en pratique c'est quoi ?

C'est une participation structurée des habitants de la commune en faveur de la lutte contre l'insécurité. C'est associer les habitants à leur propre protection et accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

• Le principe :

Des personnes de la commune, volontaires, bien intégrées et réparties dans différents quartiers ou hameaux sont désignées comme référents ; ils sont choisis par le maire.

• Le rôle du référent :

Leur rôle n'est pas de remplacer la gendarmerie mais de participer à la sécurité de ses concitoyens en jouant un rôle d'interface entre les habitants et la gendarmerie.

- Ils communiquent avec les habitants de leurs quartiers et relaient les informations et les conseils de la gendarmerie

- D'autre part, ils peuvent faire remonter vers les gendarmes des comportements ou des événements suspects constatés par les habitants.

• Le rôle du Maire :

Le maire est un acteur clef de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Ce dispositif le renforce dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance. Le Maire est chargé en collaboration étroite avec la gendarmerie de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

• Le rôle de la gendarmerie :

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen n'empiète pas sur des prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

• La mise en œuvre

Les référents par quartier sont en cours de désignation. Vous serez informés très prochainement du référent pour votre quartier.

Plan d'entretien communal

La loi sur la transition énergétique n°2015-992 du 17 août 2015 (relative à la transition énergétique qui régit l'usage des pesticides tant pour les particuliers que pour les collectivités) interdit, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires (hors produits de bio-contrôle, produits qualifiés à faible risque et produits autorisés en agriculture biologique) sur les espaces verts, les forêts, les voiries (sauf zones étroites ou difficiles d'accès pour des raisons de sécurité des agents communaux) et les promenades accessibles ou ouvertes au public relevant du domaine public ou privé.

De même, à partir du 1^{er} janvier 2019, la vente, la détention ou l'utilisation de tous les produits phytosanitaires seront interdits pour les particuliers.

Pour cette raison, cette année, la commune de Cherves-Richemont a décidé de réaliser un plan d'entretien des espaces publics.

Ce plan d'entretien c'est :

- Un outil de diagnostic des pratiques d'entretien réalisées. Il permet de mesurer les risques de ces pratiques pour la santé publique mais aussi leur niveau d'efficacité (rapport coût / résultat)
- Des objectifs d'entretien et la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces publics*

Les espaces publics ont été classés en 3 catégories :

- Les espaces soignés : entretien intensif. Le coût d'entretien peut y être assez élevé. Ce seront pour la commune les cimetières, autour de la mairie, autour du centre socio-culturel Gérard Lavigne, l'ABACA et le chemin piétonnier le long de la RD 731.
- Les espaces de transition : entretien régulier.
- Les espaces naturels : ils feront l'objet d'une gestion raisonnée, extensive, l'entretien y sera modéré : ce sont les bermes, les terrains naturels de la commune.

* la démarche de la gestion différenciée consiste à entretenir les espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage. La fin de l'utilisation des produits phytosanitaires va également permettre d'appréhender l'entretien des espaces publics plus en amont et de réfléchir au choix des revêtements les plus adaptés au niveau d'entretien choisi. L'application du plan d'entretien ce n'est pas "moins d'entretien", c'est le "bon entretien" au "bon endroit".



Derniers travaux à la lagune d'Orlut

La compétence assainissement collectif est transférée à l'Agglomération de Grand Cognac depuis le 1^{er} janvier 2017. Avant ce transfert, la commune a souhaité réaliser les travaux les plus urgents. C'est notamment le cas à Orlut où la dernière tranche de travaux à la lagune, a été réalisée avant la fin de l'année.

Les enrochements ont été déposés pour renforcer les berges et des palplanches ont été installées pour supprimer l'érosion.

Enfin le poste de relèvement de la tonnelle qui connaît de gros problèmes d'étanchéité va être changé. Le devis a été signé fin 2016 et les travaux seront réalisés en ce début d'année. Ce poste de relèvement reçoit une grande partie des eaux usées d'Orlut et les envoie vers la lagune.



palplanche

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 Janvier 2017

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Ces formulaires sont à votre disposition à la mairie ou vous pouvez les télécharger sur le site www.service-public.fr (Cerfa n°15646*01). Il n'y a plus d'enregistrement en mairie.

Les mentions suivantes sont demandées :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- la durée de l'autorisation ne peut pas excéder un an à partir de la date de signature.

Une fois complété et signé, le formulaire devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire et comportant les éléments suivants :

- ses nom et prénoms, ses date et lieu de naissance, sa photographie, sa signature, les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance.
- Ce document doit être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans).



L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les trois documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant [les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr](http://les.fiches.pays.du.site.diplomatie.gouv.fr))
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.

Feux de plein air

Depuis l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016, les conditions de brûlage des déchets verts ménagers ont été modifiées.

Deux périodes de brûlage sont autorisées pour les particuliers :

- Du 1^{er} mars au 31 mai
- Et du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Attention : vous devez toujours faire une déclaration en mairie et obtenir l'autorisation du Maire. Puis, il est nécessaire de consulter le serveur vocal 05.45.97.61.40, avant d'allumer votre feu afin de connaître si les conditions climatiques de la journée permettent la réalisation de feux de plein air.

Pour plus de détails, vous pouvez contacter la mairie au 05 45 83 25 69 ou consulter le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr



Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France sur Cognac

Lorsque vous souhaitez faire des travaux et que votre habitation se situe dans un périmètre de 500 mètres auprès d'un monument classé ou inscrit, il est préférable de prendre rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France. Vous pouvez rencontrer Mme Laura Prosperi à Angoulême, mais aussi sur Cognac, lors de ses permanences.

Un jeudi par mois, vous pouvez la rencontrer au service technique de la mairie de Cognac (3 rue de la Prédasse - Cognac) ou à Grand Cognac Communauté d'Agglomération (6 rue de Valdepenas - Cognac).

	jours	horaires
Pour la prise de rendez-vous appeler au 05 45 82 43 77 service technique	Judi 19 janvier 2017	de 9h30 à 11h30
	Judi 16 février 2017	de 9h30 à 11h30
	Judi 16 mars 2017	de 9h30 à 11h30
	Judi 13 avril 2017	de 9h30 à 11h30
	Judi 11 mai 2017	de 9h30 à 11h30
	Judi 15 juin 2017	de 9h30 à 11h30

	jours	horaires
Pour la prise de rendez-vous appeler au 05 45 32 58 69 Grand Cognac	Judi 19 janvier 2017	de 13h30 à 16h30
	Judi 16 février 2017	de 13h30 à 16h30
	Judi 16 mars 2017	de 13h30 à 16h30
	Judi 13 avril 2017	de 13h30 à 16h30
	Judi 11 mai 2017	de 13h30 à 16h30
	Judi 15 juin 2017	de 13h30 à 16h30

Hélène Collin a fêté son centenaire

Hélène Collin est née durant la première guerre mondiale, le 23 novembre 1916 à Bréville. Elle a habité quelques années sur la commune et travaillé durant vingt-cinq ans chez le docteur Bessonnet.

Elle adhère au club de l'Âge d'or et de l'Amitié en 1976. Dès sa retraite venue, elle en assumera la présidence durant deux ans. Malgré un déménagement à Cognac, elle ne quittera pas le club, « parce que mon cœur est à Cherves » précise-t-elle.

Le 24 novembre, elle a fêté son centenaire au club en présence de sa famille, des adhérents du club, des amis, des élus dont le maire, Alain Riffaud qui lui a souhaité, outre un bon anniversaire, que tous se retrouvent pour ses 101 ans. Michel Martinaud, le président du club, après avoir déclaré « Hélène est toujours souriante, de bonne humeur, l'œil vif, d'une bonne santé physique et morale. Elle est extraordinaire. Chapeau bas pour vous, Hélène », lui a offert 100 roses rouges en témoignage de l'affection à son égard.



PACS : Enregistrement en Mairie à partir du 1^{er} Novembre 2017

L'enregistrement des Pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret (non publié à ce jour) doit néanmoins encore préciser les modalités d'application de cette nouvelle procédure.

En attendant la mise en place de ce changement, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant toujours :

- soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au Consulat de France compétent.

Rappel : Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions, rédiger une convention et la faire enregistrer.



2016 et les évolutions numériques au sein de la Mairie



L'année 2016 a vu l'arrivée de plusieurs nouveautés liées au numérique.

Dans un premier temps, c'est la mise en ligne du **site internet** de la commune : **cherves-richemont.fr**. Il a pour vocation de compléter les informations à l'affichage sur les différents points dédiés sur la commune ainsi que le bulletin municipal.



Il est composé de plusieurs types d'informations :

- Les permanentes comme les différents services disponibles sur la commune, les écoles, les commerces...
- Les temporaires comme les animations, les rappels, l'actualité, les menus de la cantine...

Ce site a pour projet en 2017 d'améliorer progressivement son contenu afin de répondre au plus près des besoins des administrés. Si vous avez des idées ou des besoins, n'hésitez pas à nous en faire part.



Autre moyen de paiement disponible pour certains services comme la billetterie de L'Abaca, un **terminal carte bancaire** a fait son entrée à la mairie.

Enfin revenons à la communication. Ceux qui ont traversé notre bourg dans le sens Matha-Cognac n'ont pas pu le louper. En effet, **un panneau lumineux d'informations** est entré en service début décembre place de chez Théré. Il vient compléter l'offre déjà en place par les sucettes, la banderole...

Bien entendu, si vous êtes automobilistes, ne vous laissez pas distraire. La sécurité avant tout ! Mais son emplacement permet de s'arrêter quelques secondes pour prendre connaissance de ces informations.

Par la suite, c'est l'espace dédié à notre nouvel espace culturel : L'Abaca. On y retrouve le programme de la saison, les tarifs, les horaires... A suivre sur **labaca.cherves-richemont.fr**

Voilà pour la communication internet, sauf que les nouveautés ne s'arrêtent pas là. En effet, depuis la rentrée, certains services ont vu leur mode de paiement évoluer : la cantine, la halte-garderie, l'accueil de loisirs « La p'tite pomme ». Afin d'alléger toute la procédure inhérente à de multiples tickets, il a été mis en place un suivi comptable à l'usage des différents services afin que ceux-ci soient facturés de façon mensuelle. Toujours dans un souci de facilité, il a été mis en place **un moyen de paiement en ligne**. Ce service est accessible depuis le site municipal par un bouton dédié à cet effet.

Déplacement d'un container à verre

Le container à verre, avenue de Burie, a été déplacé chemin des Chaumes.

Au pied de ce container les dépôts sauvages étaient continuels. Toutes les semaines, les agents communaux passaient un temps conséquent à ramasser les objets qui y étaient déposés. Il s'est avéré impossible de stopper ces actes d'incivisme incessants provenant pour partie de gens de passage ; ce qui a conduit la municipalité à déplacer le container.

Espérons que ce changement d'emplacement, à l'écart de la route départementale réduira les dépôts sauvages. La commune est déterminée à traquer ces actes d'incivisme. Tout dépôt est systématiquement sanctionné par 150 € d'amende minimum.



Les élèves ont terminé l'année 2016 en chansons

L'école Sainte Eustelle a fêté Noël en l'église St Vivien avec Jean-Charles Sarrazin, animateur liturgique diocésain, qui a orchestré cette soirée. Une douzaine de chants ont été repris en chœur par les élèves sur les thèmes de la paix, la joie et l'ouverture aux autres. Le vendredi après-midi, ils se sont retrouvés à la salle des fêtes de la commune pour un goûter. Anne Locard a saisi ce moment de rassemblement pour présenter une vingtaine de nouveaux élèves et collègues.



Pour l'école maternelle Jean-Marie Weber et l'école primaire Paul Garandeau, rendez-vous était donné à l'Abaca. Cette année, les deux cents élèves accompagnés des frères et sœurs, parents, grands-parents et amis ont pu profiter de cette grande salle pour se réunir en toute sécurité. Si les élèves de maternelle connaissaient la scène pour y être venus répéter et de ce fait repérer les lieux, les élèves du primaire ont découvert une scène de 100 m² qu'ils se sont appropriée après quelques instants d'hésitation. Les élèves ont interprété des chants de Noël pour petits et grands en musique, a cappella ou en canon à deux voix.

En préambule, les écoles avaient organisé un marché de Noël pour financer des projets et notamment l'école Jean-Marie Weber qui va s'engager pour deux ans avec les Jardins Respectueux de Châteaubernard, dans la réalisation d'un jardin pédagogique partagé des cinq sens, dans l'enceinte de l'école.

A la fin du spectacle, l'association des parents d'élèves a offert l'apéritif.

Communauté d'Agglomération

Le 1^{er} janvier 2017, l'agglomération de Grand Cognac est née de la fusion des Communautés de Communes de la région de Châteauneuf, de Grand Cognac, de Grande Champagne, et de Jarnac.

Sous le nom de Grand Cognac Communauté d'Agglomération elle compte 58 communes et 70 000 habitants. Le conseil communautaire est composé de 96 membres et l'exécutif comprend un président, Michel Gourinchas et 15 vice-présidents dont le maire de Cherves-Richemont.



L'agglomération exerce désormais les compétences en matière de développement économique, promotion du tourisme, d'aménagement de l'espace et d'organisation de la mobilité, de l'habitat, de politique de la ville, des aires d'accueil des gens du voyage et de collecte et traitements des déchets.

Elle exerce aussi les compétences en matière d'eau et d'assainissement.

Concernant les services à la population, le transfert de compétences de la commune (pour l'assainissement) ou du syndicat d'eau (pour l'eau potable) n'a que peu d'incidences. La société VEOLIA eau continuera à assurer la délégation de service public et le fonctionnement restera le même en 2017, même chose pour le service de collecte des déchets ménagers qui est toujours assuré par CALITOM dans les mêmes conditions.

La communauté d'agglomération a changé d'adresse. L'hôtel de communauté a déménagé dans l'ancien hôpital :

6 rue de Valdepeñas à Cognac
Tél. : 05 45 36 64 30
Mail : contact@grand-cognac.fr



Nouvelle voie communale au lieu-dit Le Grand Parc

Le chemin rural de la Cornière, à Bagnolet, a été déclassé et cédé à la Société Hennessy pour favoriser son développement sur la commune.

En contre partie, la société a créé une nouvelle voie, à environ 400 mètres au nord de l'ancien chemin rural. Cette voie relie la RD48 à la voie communale n°224 au lieu-dit Le Grand Parc. Elle est ouverte à la circulation publique depuis le 6 décembre 2016.



Délégation du service public d'assainissement collectif

Le contrat de délégation du service public d'assainissement collectif arrivait à son terme le 31 décembre 2016.

La commune a choisi de reconduire le principe d'une délégation de service public et, après consultation, la société Véolia Eau a été retenue, à nouveau, pour 10 ans.

Un projet d'aménagement urbain pour la commune

La commune a entrepris depuis quelques années des travaux de rénovation et de sécurisation de sa voirie. C'est notamment le cas avec la création des giratoires. Celui à l'Épine permet de sécuriser l'accès vers Richemont, et celui à la limite de Cognac, créé par le département, facilite la circulation des poids lourds vers la RD48, etc... C'est aussi le cas avec la création d'une liaison douce entre Boussac et l'entrée de Cherves qui permet aux piétons et aux cyclistes de se déplacer sereinement.

Cette sécurisation des bourgs est une priorité pour beaucoup de nos concitoyens qui se plaignent très régulièrement des vitesses excessives.

D'autre part, dans le cadre de la mise en accessibilité de la voirie communale, d'importants travaux doivent être envisagés. Aujourd'hui de nombreux trottoirs trop étroits, ou en très mauvais état ne sont pas accessibles aux personnes handicapées en fauteuil mais ne permettent pas non plus d'y faire rouler une poussette, ou y marcher avec une canne.

Forts de ces constats, une réflexion sur un projet d'aménagement global s'est imposée.

LE CHAMP DE L'ÉTUDE

Les bourgs principaux de la commune, celui de Cherves et celui de Richemont reçoivent un trafic routier important qui crée des nuisances pour les riverains, et des problèmes de vitesse excessive et de sécurité.

La place du Champ de foire constitue un carrefour à la circulation importante en raison notamment de la présence des écoles et de la mairie mais aussi d'activités viticoles et de la circulation de poids lourds. Les sens de circulation y sont assez flous, les vitesses excessives.

La rue de la gendarmerie, axe qui relie les commerces du centre et les écoles, est bordée de trottoirs à largeurs et à hauteurs inégales qui ne permettent pas de mettre en œuvre les préconisations du plan de mise en accessibilité de la voirie.



LES OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT

- Renforcer la sécurité des routes départementales, dans les bourgs de Cherves et de Richemont.
- Réaliser des liaisons douces et accessibles pour permettre la traversée des bourgs et faciliter le déplacement vers les lieux de vie de la commune (écoles, mairie, commerces...).
- Aménager les places.
- Mettre en valeur les villages.



LA MÉTHODE

La première étape est de réaliser une étude globale d'aménagement pour définir les principes de fonctionnement attendus : elle débutera en 2017.

Ensuite, les travaux seront scindés en 5 à 7 tranches fonctionnelles réalisées sur plusieurs années.

Nouvelle édition du plan communal

Afin d'actualiser le plan communal dont la dernière édition datait de 2008, un nouveau plan a été réalisé. Si vous en avez besoin, n'hésitez pas à venir en chercher un exemplaire en mairie.



COURS D'EAU : les Droits et Obligations du propriétaire riverain

LES OBLIGATIONS

- **entretien des rives** : tout en respectant l'équilibre du milieu, le riverain doit procéder à un entretien régulier (soumis à déclaration ou autorisation de la Loi sur l'Eau) et entretenir les rives par élagage et recépage de la végétation arborée, enlèvement des débris, etc...
- **protection des berges** contre l'érosion et les inondations ;
- **respect de la servitude de libre écoulement** : l'eau doit être restituée de façon à être utilisable par les propriétaires des fonds inférieurs ;
- **protection du patrimoine piscicole** : le riverain doit préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques ;
- **obligation de respect des lois et règlements.**

De nombreuses interventions sur ou aux abords des cours d'eau sont **soumises à déclaration ou autorisation au titre de la Loi sur l'Eau**. Afin de respecter cette réglementation, il convient de se **rapprocher du syndicat de rivière**.



NOUS SOMMES À MÊME DE VOUS CONSEILLER SUR LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES, TECHNIQUES ET FINANCIERS DE TOUTE INTERVENTION PRÉVUE OU EN PROJET.

Contact :

SYMBA

Syndicat mixte pour l'étude de la gestion des bassins de l'Antenne, de la Soloire, du Romède, du Coran et du Bourru
4 place du Château d'eau - 17160 MATHA

Tél : 05.46.58.62.64 - Portable : 06.18.68.37.84 - E-mail : symba@symba.fr

Site internet : www.symba.fr

LES DROITS

- **propriété sur le lit du cours d'eau** : la berge et la moitié du fond du lit appartiennent au propriétaire riverain ;
- **usage** : les riverains peuvent utiliser l'eau pour leurs propres usages dans la limite des art. L214-1 (réalisation d'installation, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration ou autorisation) et 214-9 (demande d'institution d'un débit affecté) du Code de l'Environnement ;
- **extraction** : vase, sable et pierres peuvent être pris dans le lit de la rivière par le propriétaire à condition de ne pas modifier le régime du cours d'eau (soumise à déclaration ou autorisation de la Loi sur l'Eau) ;
- **pêche** : le riverain décide d'exercer son droit de pêche sur sa propriété ou de le céder par bail à l'A.A.P.P.M.A. locale ;
- **constitution d'un plan simple de gestion** : plan pluriannuel de gestion et d'entretien agréé par le préfet de département.



COLLECTE SÉLECTIVE 2017
 CE CALENDRIER TIEN COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS
 ATTENTION CHANGEMENTS DE JOURS DE COLLECTE POSSIBLES
 A PARTIR DU 1^{er} AVRIL 2017

VENDREDI semaines impaires

JANV. 17	FÉVRIER	MARS
D 1	M 1	M 1
L 2 01	J 2	J 2
M 3	V 3 	V 3 
M 4	S 4	S 4
J 5	D 5	D 5
V 6 	L 6 06	L 6 10
S 7	M 7	M 7
D 8	M 8	M 8
L 9 02	J 9	J 9
M 10	V 10	V 10
M 11	S 11	S 11
J 12	D 12	D 12
V 13	L 13 07	L 13 11
S 14	M 14	M 14
D 15	M 15	M 15
L 16 03	J 16 	J 16 
M 17	V 17 	V 17 
M 18	S 18	S 18
J 19	D 19	D 19
V 20 	L 20 08	L 20 12
S 21	M 21	M 21
D 22	M 22	M 22
L 23 04	J 23	J 23
M 24	V 24	V 24
M 25	S 25	S 25
J 26	D 26	D 26
V 27	L 27 09	L 27 13
S 28	M 28	M 28
D 29		M 29
L 30 05		J 30
M 31		V 31 

A partir du 1^{er} avril, le système de collecte des sacs jaunes pourrait être modifié. Vous serez informé si un nouveau dispositif est mis en place.

Rappel : pour les containers communs à plusieurs habitations les sacs jaunes et les sacs noirs doivent être mis seulement la veille ou le matin du ramassage. Cette consigne doit être respectée afin d'éviter tout désagrément.

Site internet calitom.com

Sur la page d'accueil de calitom.com, en haut à gauche, l'outil de recherche "Ma commune" permet de retrouver toutes les informations concernant les communes collectées par Calitom :

- le jour de collecte des sacs jaunes et celui des sacs noirs,
- un calcul automatique des deux prochaines dates de collecte, avec la prise en compte du report dû aux jours fériés,
- les bornes à verre situées sur la commune,
- la déchetterie la plus proche.

Grâce à cet outil, l'information est en temps réel et le décalage des jours fériés est plus simple.

Grand zoom sur la médiathèque

mediatheque.cherves-richemont.fr

Pépito Matéo : un sacré One Man Show

Nous sommes ressortis de ce spectacle complètement à bout de souffle, comme si nous avions couru le tour de France... Avec « Sans les mains et en danseuse », Pépito Matéo joue avec les mots. Non, il jongle avec les mots, les tire dans tous les sens et en fait une symphonie époustouflante à lui tout seul... Un beau moment que nous avons partagé à l'Abaca entre 160 yeux !



La foire aux livres : des livres à foison...



Une 8ème belle foire aux livres qui grâce aux bénéfices réalisés, permettra à la médiathèque d'offrir de nouvelles lectures à ses fidèles abonnés...

Soirée pyjama : on nous en redemande



Un beau succès que cette première soirée pyjama (22 enfants, 14 parents), succès qui nous a persuadées de renouveler ce moment cocooning, pour 2017... (voir les rendez-vous 2017)

New Kids : un concert de rock qui déchire

Le 3 décembre dernier les New Kids ont fait trembler l'Abaca pour leurs 200 fans venus danser, crier, sauter... et chanter... On s'est tous éclatés !!!



Prix des lecteurs : lauréats 2016

Prix Littératures Européennes Cognac

Parrainé par le Groupe Garandeau

Le lauréat 2016 est : « Intempérie » de Jesús CARRASCO (auteur espagnol). Son roman est disponible sur les rayons de votre médiathèque.



" Une intrigue subtile, un paysage de désolation où sont parfois commis des actes d'une extrême cruauté, une langue riche, soignée, sublime : un roman exceptionnel. " El Mundo

Prix du ROMAN NOIR des bibliothèques et des médiathèques de Grand Cognac



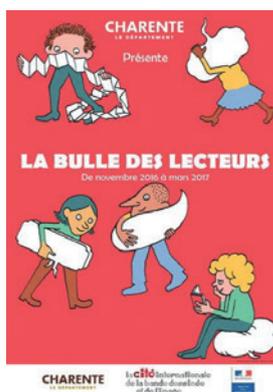
Le prix 2016 a été attribué à Stéphane JOLIBERT pour son roman « Dedans ce sont les loups » que nous vous invitons également à venir découvrir.

« Un hameau : un hôtel, un bar, un garage, un bordel. Les odeurs de graisse, de sang, de misère pour ce bout du monde sans loi ou échouent

les repris de justice, les voyous, les solitaires. Un homme, tel un chef de meute, a la main mise sur tout ce petit monde ... »

NOUVEAU

Prix BD : La bulle des lecteurs



La bulle des lecteurs est organisée avec les bibliothèques de la Charente par le Service départemental de la lecture (SDL) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI). Votez pour votre album préféré et venez à la rencontre des auteurs !

Pour participer à ce prix, il suffit de :

- être inscrit dans l'une des bibliothèques ou médiathèques concernées
 - s'engager à lire et à noter les 6 BD sur une durée de trois mois
 - participer à la réunion de délibération du jury qui aura lieu le vendredi 10 mars à 18h30
- Aucune autre condition n'est requise - L'inscription est gratuite

La liste des BD sélectionnées est disponible sur notre site mediatheque.cherves-richemont.fr et sur [Facebook](#)

Les rendez-vous de la médiathèque... en 2017

- | | | |
|--|-------------------------------------|---|
|  | Du 7 février au 4 mars | La science se livre : Exposition « A table : la santé au menu » |
|  | Vendredi 24 février 10h et 14h30 | La science se livre : Ateliers « Dis-moi ce que tu manges » (à partir de 10 ans) |
|  | Du 7 mars au 1er avril | Exposition « Grand trail » |
|  | Vendredi 17 mars – 18h30 | Rencontre avec Frédéric Berg : « Sport et alimentation : bien se préparer » |
|  | Du 2 au 13 mai | Exposition Land'Art : « Artistes de nature en ville » de Marc Pouyet |
|  | Vendredi 5 mai | Rencontre avec Marc Pouyet : « À la découverte du Land'Art » |
|  | Samedi 6 mai | Atelier familial de Land'Art (à partir de 7 ans) |
|  | Vendredi 15 septembre - 18h30 | Rentrée littéraire présentée par Nathalie Jaulain, animatrice littéraire |
|  | Octobre | Festival Au Fil Du Conte |
|  | Samedi 7 octobre (14h/18h) | Murder party |
|  | Vendredi 17 novembre – 19h | Soirée pyjama |
|  | Samedi 25 novembre – 9h/17h | 9ème Foire aux livres |
|  | Vendredi 8 décembre – 20h30 (Abaca) | Soirée MAGIE |

La Science se livre du 7 février au 4 mars
Exposition : « A table, la santé au menu »
Atelier familial le 24 février – 10h ou 14h30

Pour cette nouvelle saison, le thème de cette 21e édition de La Science se livre nous concerne tous : la santé est à l'honneur. Au programme à Cherves, nous nous centrerons particulièrement sur l'alimentation. Manger est un des grands plaisirs de la vie. Bien manger, c'est aussi construire sa santé. L'exposition, « A table, la santé au menu » nous explique comment manger équilibré à travers les différentes familles d'aliments. Pour compléter cette exposition, rendez-vous est donné le vendredi 24 février pour un **atelier familial** sur l'équilibre alimentaire...



Exposition « Grand trail »
du 7 mars au 1er avril
Rencontre avec F. BERG le 17 mars :
« Sport et alimentation, bien se préparer... »

En continuité avec La Science se Livre, nous vous proposerons une magnifique expo-photo tirée du superbe livre « Grand TRAIL » de Frédéric et Alexis BERG ; Frédéric Berg nous fera d'ailleurs l'honneur d'être présent le vendredi 17 mars à 18h30 à la médiathèque pour une rencontre avec notamment de nombreux conseils alimentaires essentiels pour les grands sportifs.



Exposition Land'Art – L'art dans la nature / Du 2 au 13 mai

Diaporama – vendredi 5 mai / Atelier familial : samedi 6 mai à partir de 9h30

Avec Marc Pouyet, artiste de nature, artiste de land art.

Une vingtaine de photographies immortalisant ses créations éphémères seront présentées à la médiathèque. Le temps d'un atelier, le public pourra passer de la théorie à la pratique sous la houlette de l'artiste, après avoir également rencontré l'artiste lors de la présentation d'un diaporama retraçant son œuvre...



L'arbre à Contes

Des Bouts d'Choux et des Contes à 10h15 - de 0 à 5 ans
Les Racontages du samedi matin à 11h - de 6 à 106 ans

Samedi 14 janvier
 Samedi 11 février
 Samedi 11 mars

Samedi 1er avril
 Samedi 13 mai
 Samedi 10 juin

Des histoires...
 ...des auteurs.
Gratuit

Des histoires à écouter sans modération... un samedi par mois

Portail Associatif de Cherves-Richemont

Le portail associatif vient de changer de look juste à la veille de ses huit ans sous sa forme actuelle.

Le choix du visuel est sans doute discutable mais la largeur fixe limite les problèmes de rendu sur les appareils nomades et le menu dynamique allège la présentation. Côté visites, la moyenne s'est stabilisée avec un léger fléchissement. Peut être une érosion de l'information mais aussi l'arrivée du grand frère municipal : <http://cherves-richemont.fr>. Ce dernier reprend l'essentiel de l'affichage et du calendrier.

Il est lui-même complété par le site dédié à l'espace culturel L'Abaca : <http://labaca.cherves-richemont.fr>.



Alors pourquoi continuer ?

Parce qu'à l'origine le portail est là pour que les associations puissent mettre en ligne, de façon autonome, tout ce qui peut améliorer leur communication et ce gratuitement.

Appel est lancé à toutes les associations pour que celles-ci utilisent plus régulièrement cet outil. Il ne faut pas perdre de vue que cet espace est bien positionné dans les moteurs de recherche.

Les évolutions : dans un premier temps une rubrique à l'affiche dynamique pour les 30 jours à venir et non plus figée mois après mois. Chaque entité s'harmonisera avec la base du portail et adoptera la dernière version de la plateforme.

Tout d'abord merci aux associations qui font confiance au portail et merci aux visiteurs.

Nous profitons de ce petit mot pour faire part de tous nos vœux pour cette nouvelle année à vous associations qui apportez un complément de vie indispensable à notre commune et à vous amis lecteurs.

N'oubliez pas <http://chervesrichemont.info>

Le Rugby Club de Cherves-Richemont

Voici les dates des prochains matchs pour la 1^{ère} série du championnat territorial de poule 1.

Match «aller»	Equipe / Equipe	Match «retour»
08.01.2017	Sporting Club Rhétais - RCCR	19.02.2017
15.01.2017	RCCR - BOCAGE 79	12.03.2017
22.01.2017	MARSILLY - RCCR	19.03.2017
05.02.2017	RCCR - US AIGREFEUILLE	26.03.2017
15.02.2017	OLERON RC - RCCR	09.04.2017

Team BVT Racing

Cette saison, Valentino a roulé sur le CFCC (Championnat de France de Cross-Country). Il est pilote support Yamaha Racing CML, il possède un Yamaha YFZ 450 R.

CFCC :

Cette discipline nouvellement arrivée en France est un mélange de Cross, Endurance et Enduro.

Valentino était engagé dans la catégorie Juniors (15-23 ans). La saison s'est plutôt bien déroulée malgré quelques erreurs de pilotage. Il termine Vice-Champion de France scratch catégorie 4X2, premier junior et Champion de Ligue d'Endurance Tout Terrain Quad.

La saison prochaine Valentino va participer au Championnat de France de Cross-Country et va défendre son titre de Champion de Ligue. Vous pouvez suivre le résumé de ses courses sur le portail associatif de Cherves Richemont.

Voici le calendrier de la saison prochaine:

Cross-Country :

18/19 Mars MONTIGNY LES CONDÉ (02)

8/9 Avril ST JORY LASBLOUX (24)

6/7 Mai ROYÈRE DE VASSIVIÈRE (23)

3/4 Juin ORDIARP (64)

9/10 Septembre ORIGNY EN THIÉRACHE (02)

7/8 Octobre ST DENIS CATUS (46)

Championnat de ligue d'endurance Poitou-Charentes :

12 Février PAMPLIE

26 Février à MELLE

27 Août SECONDIGNÉ SUR BELLE

17 septembre CHALAIS

23 Septembre GREZAC

01 Octobre LIMALONGE



Nous remercions ses sponsors :

Charente Motos Loisirs (CML), Yamaha Motors France, Auto-École Laurent, Intermarché Cognac, Caisse Locale du Crédit Agricole, Garage Laurent Martin (Agent Peugeot), La Sellerie Cognaçaise, Espace Motoculture (Châteaubernard), O'Neal, Yamalub, Kamval, Quad Deal, Tonnycat. Sans oublier la Commune de Cherves Richemont.

Nous sommes toujours à la recherche de sponsors pour nous aider à financer sa saison. Si vous êtes intéressés, contactez-nous sur bruno.toffano@wanadoo.fr

Centre Équestre de Boussac

Nouvelle organisation pour le centre équestre, depuis début octobre.

Jérémy Domin a remplacé Édouard Legendre au poste de directeur pédagogique du club.

Il est originaire de Royan, âgé de 35 ans et a suivi un cursus universitaire à Poitiers. Cavalier, il pratique la compétition en amateur. De 2010 à 2012, il a suivi une formation de moniteur avec François Valteau à Boussac.



Calendrier des concours officiels 2017

au Centre Équestre de Cognac



15 Janvier 2017 : CSO Club, Poney et Préparatoire

19 Février 2017 : CSO Club, Poney et Préparatoire

19 Mars 2017 : CSO Club, Amateur et Hunter Club, Amateur

15, 16 et 17 Avril 2017 : Dressage Club, Amateur, Pro et Jeunes Chevaux

5 au 8 Mai 2017 : CCE Club, Amateur, Pro, Jeunes Chevaux

3, 4 et 5 Juin 2017 : Dressage Club, Amateur, Pro et Jeunes Chevaux

21, 22 et 23 Juillet 2017 : CSO Club, Amateur, Pro et Jeunes Chevaux + Hunter

12, 13, 14 et 15 Août 2017 : CSO Club, Amateur, Pro et Jeunes Chevaux + Hunter

9 et 10 Septembre 2017 : Dressage Club, Amateur et Pro

14 et 15 Octobre 2017 : CCE Club, Poney

21 et 22 Octobre 2017 : CCE Amateur et Pro

19 Novembre 2017 : CSO Club et Préparatoire

17 Décembre 2017 : CSO Club et Préparatoire

Richemont Loisirs Culture

Pour cette nouvelle année, nous venons vous présenter les plus tendres de nos vœux, soyez tous très heureux.

Ensemble depuis 16 ans, l'amitié est pour nous le bien le plus précieux.

Nos activités sont les suivantes :

- Randonnées pédestres tous les lundis à 14h, départ place James Hennessy à Richemont (environ 8 km) ;
- Cinéma sur demande, le lundi après-midi ;
- Pétanque, à partir d'avril, les vendredis place James Hennessy à Richemont (16h30) ;
- Barbecue tous les deux mois (dates à déterminer) ;
- Sorties : restaurant, cabaret, repas dansant, sorties en bateau sur la Charente, etc...

Nous tenons également une permanence dans nos locaux à l'ancienne école de Richemont, Place James Hennessy, tous les mercredis de 15h à 17h30.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente, Françoise Kancellary. Tél. : 05 45 83 12 33.



Gym Club Cherves-Richemont

La création de notre association date de 2012. Le club de gym de Cherves Richemont a commencé sa nouvelle année avec, pour le moment, une trentaine d'adhérents.

Les cours ont lieu à la salle multifonction de Cherves-Richemont et les horaires sont :

Le mardi de 18h30 à 19h30

Le mercredi de 9h30 à 10h30

Le jeudi de 18h15 à 19h15.



Ambiance sympa avec notre animatrice, la gymnastique à votre rythme.

La cotisation pour la saison 2016/2017 est de 97 € l'année pour les adultes (facilités de paiement) et de 85 € pour les - de 18 ans (à partir de 16 ans).

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année à la salle multifonction sur le stade (prix dégressif), nous comptons sur vous afin de pouvoir garantir la pérennité du club pour les saisons prochaines.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Arnal Nathalie** au 06.70.36.22.27.

*Sportivement vôtre
La Présidente.*

Société de Chasse de Cherves-Richemont

La composition du bureau est la suivante :

Président :	M. Vignaud Christian,
1 ^{er} vice-président :	M. Vignaud Didier,
2 nd vice-président :	M. Gandaubert Emilien,
trésorier :	M. Dubois Jean-Pierre,
trésorier adjoint :	Melle Macouin Anais,
secrétaire :	M. Peyre Matthieu,
secrétaire adjoint :	M. Ducloux Philippe,

Le nombre de carte de chasse se maintient avec 185 cartes pour cette saison.

La Société de Chasse tient à remercier l'ensemble des propriétaires de la commune de mettre à disposition leurs biens afin de pratiquer notre loisir : la chasse et de réguler les dégâts occasionnés par le gros gibier (sangliers, chevreuils).

La société de chasse participe au Téléthou tous les ans en organisant un repas le vendredi soir dont les bénéfices sont reversés à celui-ci, cette année le repas a été concocté et servi par l'ensemble du bureau et de ses membres (environ 110 personnes au repas).

Elle organise des animations dans notre commune en proposant un banquet de chasse (11 février 2016 avec un nouveau traiteur) et un repas champêtre (le 6 juillet 2016).

La Société de Chasse de Cherves-Richemont vous souhaite une bonne année.



Les Anciens Combattants de Cherves-Richemont

Il est de notre devoir de perpétuer la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres.

Nous organiserons, cette année encore, les commémorations du :

- **19 mars**, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;
- **8 mai**, commémoration de la victoire du 8 mai 1945 de la seconde guerre mondiale ;
- **11 novembre**, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France.



Nous tenons d'ailleurs à remercier les nombreuses personnes présentes, jeunes et moins jeunes, pour la commémoration du 11 novembre dernier.

Ball Trap Club du Bois d'Ouliat

DATES ET HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS ANNEE 2017 :

Du 1^{er} janvier 2017 au changement d'heure (26 mars 2017) : tous les samedis de 14h à 18h

Du 2 avril au 14 septembre 2017 (ouverture de la chasse) : tous les vendredis de 14h à 19h

Du 10 septembre au 31 décembre 2017 : les deuxièmes samedis du mois de 14h à 18h

Et tous les samedis veilles de concours (dates ci-dessous)

De avril à fin septembre, école de tir de 14h à 17h (en fonction des demandes)

DATES DES CONCOURS

Dimanche 29 janvier 2017

Dimanche 9 avril 2017

Dimanche 21 mai 2017

Dimanche 16 juillet 2017 (entraînement samedi 15 juillet au lieu du vendredi 14)

Dimanche 27 août 2017

Dimanche 12 novembre 2017

Samedi 3 décembre 2017 - Téléthon

Dimanche 28 janvier 2018



Le Club de l'Amitié et de l'Âge d'Or

Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Aujourd'hui le club de l'amitié se porte bien. L'année 2016 s'est bien déroulée.

Toutes nos manifestations prévues ont été réalisées sauf la sortie de deux jours au Golfe du Morbihan en raison d'un manque de participants.

Pour 2017 d'autres projets sont en cours et l'année sera encore bien remplie.

Nous vous rappelons que le club est ouvert tous les jeudis de 14h à 18h au centre socio-culturel Gérard Lavigne (jeux de cartes : belote, rami, scrabble, triominos). Une section marche se réunit tous les mardis et vendredis de 14h à 16h. La cotisation pour l'année reste fixée à 20 €.

Le 24 novembre, nous avons fêté le centenaire d'une de nos adhérentes Madame Hélène COLLIN. Nous lui adressons à nouveau toutes nos félicitations.



Pour tous renseignements :

Michel MARTINAUD,

31 Rue du Franc Pineau - 16370 CHERVES RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 26 24 ou 06 13 58 27 14

COMPOSITION DU BUREAU

suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2017

Président : Jean-Marc CLEMENT

Vice-président : Florent FAURE

Secrétaire : Jean-Louis MARTIN

Vice-secrétaire : Vincent MAILLARD

Trésorier : René VANDEVOORDE

Vive trésorière : Amandine FORT

Membres : Jean FORT, Jean-Pierre GIRAUDEAU, Florian THIBAUT, Thierry GOMBEAU.

Contact :

Jean-Marc CLEMENT

Tél. : 06 23 72 65 43 - Courriel : jm59.clement@gmail.com



Stand de tir au Bois d'Ouliat

ADMR

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Notre association qui a été créée par les Communes de Cognac Nord il y a plus de 35 ans assure des services d'accompagnement social auprès des personnes et notamment des plus âgées.

Cet accompagnement comprend accueil, aide à la constitution de dossiers, réalisation de devis, contrat de prestations, visites à domicile, suivi de l'intervention et actions de prévention.

Toutes les études sur le vieillissement montre que la relation sociale est un facteur essentiel pour assurer une qualité de vie à nos seniors. C'est dans cet objectif que nous avons mis en place des ateliers de rencontre centrés sur la convivialité : les jeux, l'échange. Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, notre association proposera à notre commune de participer à l'opération MONALISA : mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées, pour laquelle l'ADMR départementale a été retenue comme pilote pour notre département. Cette évolution dans nos actions montre que l'ADMR s'adapte à ces nouvelles situations d'isolement qui sont de plus en plus fréquentes et nécessitent la participation de tous.

Tous les services assurés par notre association se réalisent grâce à la municipalité qui met à notre disposition les bureaux et salles nécessaires à notre fonctionnement et aux bénévoles.



L'ÉQUIPE DE BENEVOLES DE LA COMMUNE

Notre commune peut compter sur une équipe de 12 bénévoles, qui grâce à une secrétaire à mi-temps, Laure DUPUY, assure le fonctionnement de notre association :

- le suivi des salariées (recrutement, entretien, gestion),
- le suivi des usagers (accueil, dossiers, contrats, animation),

Les bénévoles jouent un rôle important dans la relation avec les usagers : la proximité, l'engagement dans la vie locale, la connaissance du secteur social sont des atouts pour réussir les actions d'accompagnement des personnes à domicile.

La communication très importante entre usagers, salariées, bénévoles et la fédération est assurée par le secrétariat qui joue un rôle essentiel.

Coordonnées et Permanences:

Mairie de Cherves-Richemont
Place du Champ de foire - BP 4005
16370 CHERVES-RICHEMONT
05 45 83 29 47

chervesrichemont@cherves.fede16.admr.org



Bureau : 1^{er} étage de la Mairie

Entrée côté parking (passerelle handicapée)

Permanences bénévoles : Lundi 14h / 17h

Mercredi 9h30 / 12h30, Jeudi : 14h / 16h30

Permanence de l'Agent Administratif de la Maison de Territoire de Cognac :

Colette, le Jeudi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 16h30

Accueil secrétariat : Laure DUPUY

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

En dehors de ces horaires, la ligne est renvoyée :

- vers la Maison de Territoire Ouest-Charente à Cognac au 05 45 83 32 59,
- le soir et le week-end vers le service d'astreinte de la plateforme ADMR au 05 45 37 00 51

Nous remercions la municipalité pour son soutien moral et financier ; nous restons attentifs à toutes les possibilités d'amélioration de nos services.

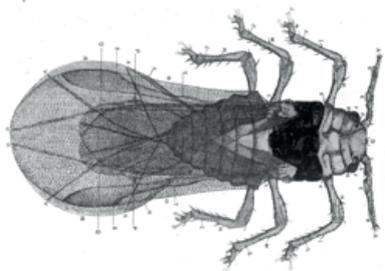


Conservatoire du Vignoble Charentais

La pépinière de la vigne américaine à St Trojan d'Oléron, un site historique exceptionnel à valoriser

L'époque phylloxérique : un contexte particulier

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, les vignes européennes étaient plantées simplement par le bouturage des cépages (ex : Merlot, Cabernet Sauvignon...) qui donnaient le vin. Cette technique simple permettait alors aux viticulteurs de planter en prenant des fragments de bois de vignes en production (parcelles voisines).



A partir de 1869, un insecte puceron, le phylloxéra, va faire son apparition sur le continent européen (arrivé probablement par des transferts de végétaux depuis les Etats-Unis). Ce parasite d'origine américaine va se développer en agressant les racines des cépages européens qui ne peuvent cicatriser aux piqûres. La surface du vignoble va alors fortement chuter et certaines zones abandonneront la culture de la vigne (3 millions d'hectares avant le phylloxéra contre près de 800 000 ha actuellement en France). Les chercheurs de l'époque trouvent alors la solution : l'utilisation de vignes américaines "habituées" à vivre dans des milieux infestés par le phylloxéra et pour lesquelles le système racinaire n'est que très peu sensible aux piqûres du parasite. Plusieurs missions seront alors organisées (Viala, Planchon, Munson...) pour rapatrier du matériel végétal américain.



Phylloxéra sur racine - IFV Sud-Ouest

Un site ensauvagé qui a traversé les époques

Le site de la "Passe de la vigne américaine" correspond à une pépinière de vigne américaine installée lors de la crise phylloxérique (1884). Elle est implantée dans le sud de l'île d'Oléron (St Trojan) sur une surface initiale de 2 ha. Ce secteur est maintenant ensauvagé, mais renferme encore bon nombre d'espèces ou de croisements.



Vue aérienne (drone) du site en pleine forêt de Saint Trojan.

Des prospections détaillées les 8 et 9 septembre 2016

Ce site méritait d'être évalué. Une équipe de huit personnes, menée par le Conservatoire du Vignoble Charentais, est allée "explorer" cette ancienne pépinière les 8 et 9 septembre 2016.

Equipe de prospection :

Elisa Marguerit (INRA Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro), Thierry Lacombe (INRA Montpellier), Jean Michel Boursiquot (Montpellier SUPAGRO), Louis Bordenave (ex INRA Bordeaux), Yvan Courlit (CVC), Jean-Luc Roy (CVC), Laurent Mabile (Institut Richemont - CVC), Sébastien Julliard (CVC).

Plusieurs objectifs étaient poursuivis lors de cette prospection :

- Faire une cartographie du site, la plus détaillée possible, en utilisant notamment le marquage GPS ;
- Tenter d'identifier au mieux par ampélographie les différentes accessions présentes in situ ;
- Prélever des échantillons (jeunes organes) pour génotypage (le génotypage étant réalisé à l'INRA de Montpellier) ;
- Assurer des prises de vue (Drone + photos) afin de couvrir au mieux le travail.

Un premier bilan très positif

Comme nous pouvions le supposer, le site renferme une réelle diversité viticole. Les prospections ont permis de marquer 46 accessions morphologiquement différentes. Suite aux résultats de génotypage, 32 accessions (sur les 46) présentent un caractère original ! (jamais recensées dans des collections en France).

Une présentation plus détaillée a eu lieu lors de la 10^{ème} journée technique du Conservatoire du Vignoble Charentais (7 décembre 2016 à l'Institut de Formation de Richemont) et un programme de sauvegarde et de valorisation est en cours d'élaboration, mené conjointement entre les différents partenaires de prospection et l'ONF.



Le travail des ampélographes



Génotypage à l'INRA de Montpellier





SPORT

TEAM BVT RACING

Mr Bruno TOFFANO
5, route de Matha
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.18.12
bruno.toffano@wanadoo.fr

CLUB DE TENNIS

Mr Jean-Louis COLAS
Contact : Mr Claude ROY
16, rue du Franc Pineau
05.45.81.28.71

GYM-CLUB

Mme Nathalie ARNAL
6 route des Pins
16370 Cherves-Richemont
06.70.36.22.27

LES ECURIES DE BOUSSAC

Mr Cyril BLATTES
Boussac
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.15.10/06.11.69.08.64
cblcecognac@gmail.com

COGNAC JET CLUB

Mr Fabrice CHARLOIS
6, impasse des Oiseaux
17770 Le Seure
06.63.40.58.47
hydrofab@hotmail.fr

RACING CLUB DE CHERVES

Mr Willy TRIC
8 chemin jette feu
16130 Salles d'Angles
willytricjerome@orange.fr

ZUMB'N CHERVES

Mr Lionel SUIRE
10 rue de la coudraye
16370 Mesnac
06.63.42.36.25
zumbncherves@orange.fr

BALL TRAP DU BOIS D'OULIAT

Mr Jean-Marc CLEMENT
21, rue du fief des Thors
16130 Genté
05.45.82.43.69/06.23.72.65.43
jm59.clement@gmail.com



LOISIRS

CLUB DE L'AMITIE ET DE L'AGE D'OR

Mr Michel MARTINAUD
31, rue du Franc Pineau
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.26.24
michelmartinaud@sfr.fr

RICHEMONT LOISIRS CULTURE

Mme Françoise KANCELLARY
Route de l'Epine
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.12.33
h.kancellary@free.fr

LES ETOILES CHERVOISES

Mme Véronique BAUDRIT
8, allée Berthe Sylva
16370 Cherves-Richemont
06.34.72.81.34
davidboucherie@orange.fr

ECOLES

APE DES ECOLES PUBLIQUES

Mr Karl LORCA
15, chemin des Barrières
16370 Cherves-Richemont
06 62 46 29 06
animaleriefieffleuri@orange.fr

C.I.P.A.I

Mr Alain RIFFAUD
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.25.69

APEL DE SAINTE EUSTELLE

Mme Sylvie BRUN
24, rue des Grands Champs
17770 Burie
06.68.52.11.57
sylviebrun2805@gmail.com

IREO DES CHARENTES

Mr Walli NOURESTANI
Richemont
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.16.49

O.G.E.C

Mr Jean-Paul AUGEYROLLE
Le Grand Roc
16370 Cherves-Richemont
06.77.43.31.24
augeyrolle@gmail.com

SOLIDARITE

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Mr Jean-Louis ROUQUAYROL
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.29.47

ANCIENS COMBATTANTS DE CHERVES

Mr Bernard GANDILHON
22, avenue Jean Monnet
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.27.64

ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

LES GARS DAU PAYS BAS

Mr Michel BUJARD
La Biche
16370 Cherves-Richemont
05.45.82.39.50

COMITE DES FETES D'ORLUT

Mr Joseph VIROULAUD
5, le Coudret
16370 Cherves-Richemont
06.11.49.32.15
annie-claude.guier@wanadoo.fr

PORTAIL ASSOCIATIF

Mr Bruno LANAUD
43, avenue Jean Monnet
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.18.62
lanaud.bruno@wanadoo.fr

LES AMIS DU SITE DE RICHEMONT

Mme Irène ARMAND ou Mr Jean-Pierre ANFRAY
La Billarderie / Route de la Commanderie
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.16.70/06.13.22.14.45
lapommeraiie16@aol.com

COMITE DE JUMELAGE

Mr Thierry SICOT
3, rue des mésanges
16370 Cherves-Richemont
sicot32@gmail.com
Mme Nathalie HAMON
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.25.69

NATURE ET ENVIRONNEMENT

SOCIETE DE CHASSE

Mr Christian VIGNAUD
33 avenue de Barbezieux
16100 Chateaubernard
05.45.82.45.09
vignaud.florence@wanadoo.fr

LA TRUITE CHAMPBLANCAISE

Mr Jérôme ETOURNEAU
5 rue du Maine
16370 Saint Sulpice de Cognac
07.71.27.91.07

PECHE GARANDEAU

Mr Frédéric DURIEUX
6 chez Saulnier
16100 LOUZAC-SAINT-ANDRE
05.45.35.17.03
06.25.72.04.54
Fred-ass-garandeaupêche@laposte.net

CONSERVATOIRE DU VIGNOBLE CHARENTAIS

Mr Lilian JOUSSON
Contact : Mr Sébastien JULLIARD
Iréo – Richemont
16370 Cherves-Richemont
05 45 83 86 44
07.61.05.16.37
sjulliardcvc@yahoo.fr

ANTENNE NATURE LOISIRS PATRIMOINE

LA SALAMANDRE

Mr Michel ADAM
11, avenue de Cognac
16370 Cherves-Richemont
06.72.89.00.25
michel-adam@orange.fr

Ça s'est passé à Cherves-Richemont

MOMENT CONVIVIAL AVEC LE FOLKLORE

A l'occasion du spectacle de danses folkloriques organisé par le groupe **LES GARS DAU PAYS BAS**, la salle des fêtes de Cherves a accueilli trois groupes : **le Joyeux Quadrille**, **le Rondo Bordelais** et **les Gars dau pays bas** venant respectivement de Vendée, de Gironde et de Cherves-Richemont. Les 75 danseurs et musiciens qui ont investi la scène ont été applaudis par les 150 spectateurs. Ces moments de convivialité et d'amitié permettent de faire perdurer les traditions.



CLUB DE RUGBY DE CHERVES-RICHEMONT

Le dernier match de la poule de brassage s'est déroulé dimanche 18 décembre par un succès à domicile contre St Maixent 57 à 0. Cherves termine 1^{er} de la poule 1, avec 9 victoires et 1 défaite, pour un total de 42 points sur 50 possibles. Par ailleurs, il termine 1^{er} sur 12, des deux poules du championnat territorial du groupe B. Le championnat reprendra après les fêtes de fin d'année.



Lors de ce dernier match, les enfants de l'école de rugby et les enfants des joueurs n'ont pas été oubliés en cette période de fin d'année. En effet, le Père Noël est venu avec sa hotte pleine de jouets et les enfants ont pu profiter d'un goûter gargantuesque avec gâteaux, chocolats et autres gourmandises.

TELETHON 2016

Une météo froide mais assez favorable aux animations, le Téléthon 2016 a démontré la force et la volonté des associations de la commune à réaliser ensemble une démarche collective pour faire avancer la recherche.

Cette année, beaucoup moins de personnes étaient présentes pour assister aux diverses manifestations. Malheureusement les chiens de traîneau n'ont pas pu reconduire leur activité et celle des Sabots Verts a été annulée.

Nous remercions la population, Locatoumat pour le prêt de leur chauffage pour notre tivoli, nos boulangeries Christmann et Thomas pour leurs dons et toutes les associations pour cet élan de solidarité qui permet de mieux se connaître et bien vivre ensemble.

Un petit récapitulatif concernant les diverses animations qui ont eu lieu :

Le rugby : vente de cartes postales et deux matchs dont un amical

L'APE : vente de cartes postales + initiation au rugby encadrée par les éducateurs du RCCR et soirée dansante

Cani'kazes : concours d'agilité

Comité des Fêtes d'Orliat : tirage des bois

La P'tite Pomme : vente d'objets de Noël

La gym : salon de thé + vente de gâteaux

NAP de l'école Jean-Marie WEBER : vente de gâteaux

Zumb'n Cherves : démonstration de danses + vente de chocolats

Les Gars Dau Pays Bas : vente de cartes postales + démonstration de danses

La chasse : repas dansant

Ball Trap : tir et initiation au Bois d'Ouliat

Club Hennessy : randonnée et VTT au bois d'Ouliat & course à pied

Mr DELBOUYS : marche nordique au Bois d'Ouliat

Richemont Loisirs Culture : vente de cartes postales

Moulin de Prézier : marché de Noël

Richemont Loisirs Culture : vente de vin chaud

Tombola

Maquillage gratuit pour les enfants par **les Lutins de la Cie Cirque Asymétrik**

Déambulations par **Les Embruns de la Cie Cirque et Asymétrik**

Les Sabots Verts : balades à poneys et en calèche

Les différentes manifestations ont permis de collecter des fonds pour un montant de **6 051.62 €**.

Pour l'année prochaine, il faut réfléchir à améliorer les animations et apporter de la nouveauté. Nous sommes à l'écoute de toutes propositions que vous pourriez nous apporter.



Spectacles à l'ABACA

JEUDI 16 MARS

Cie C'koi ce cirk

« Sourde Oreille »

Théâtre Marionnettes - Jeune public

La Municipalité offre un spectacle aux élèves des écoles communales

« Sourde Oreille » est une histoire drôle et touchante. Celle d'Emma, une petite fille comme les autres, à un petit quelque chose près qui ne se voit pas, elle est sourde. Elle habite pourtant dans le même monde que tous les habitants de sa ville et tente d'avoir une vie aussi normale que les autres enfants. Mais dès son plus jeune âge elle est isolée dans un monde de silence et les petites choses du quotidien deviennent des montagnes à gravir. Comment prendre les transports en commun ?



Photo Dorothy Shoes

Comment communiquer avec les autres quand on n'entend pas un son ? Comment se faire comprendre ?

Avec son ballon rouge tout lui semble plus facile. Elle s'amuse, rêve, virevolte et se sent à sa place.

SAMEDI 1^{ER} AVRIL - 20H30

« INNERVISION » / Concert Jazz - Tous publics

Nouveau spectacle - Création 2016 !

Hommage à Ray Charles & Stevie Wonder

Six musiciens poitevins se retrouvent pour rendre hommage à Ray Charles « The Genius » et Stevie Wonder « The Little Genius ».

Le pari de cette formation musicale est de réunir deux icônes et précurseurs de la musique jazz, soul et de la funk dans un répertoire interprété avec une identité particulière et un instrumentarium non moins traditionnel (clavier, piano, guitare, basse électrique, batterie, percussions, flûte, saxophones).

Tarif plein : 18 €

Tarif réduit et CE : 15 €

Enfant : 9 €



UN CONCERT A NE PAS MANQUER !!!

OÙ RÉSERVER

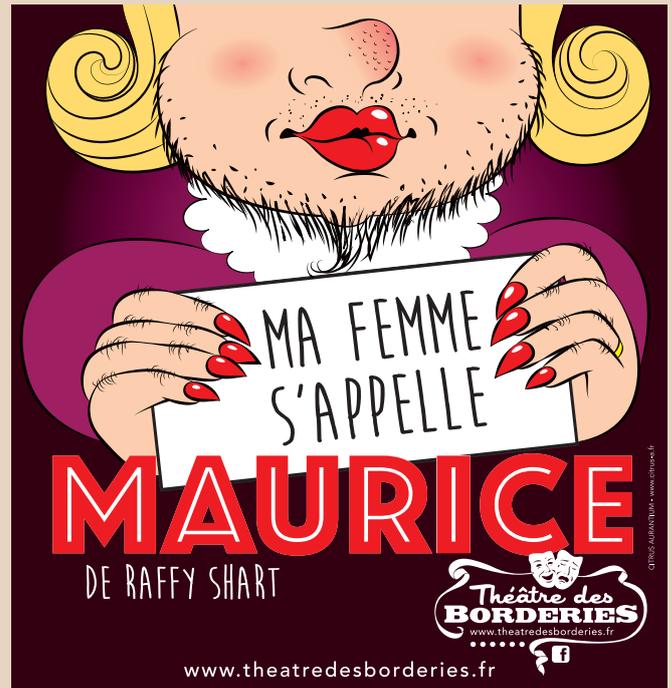
A la billetterie : Mairie de Cherves-Richemont
Place du Champ de Foire - BP 40005 - 16370 Cherves-Richemont
Horaires d'ouverture : lundi : 9h-12h30 / 13h30 – 18h
mardi et jeudi : 9h-12h30
mercredi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30 – 17h

Par téléphone : 05 45 83 25 69 (aux horaires de la mairie).
En dehors des heures et jours d'ouverture de la mairie, contactez le 06 82 44 65 37

Par Internet : labaca@cherves-richemont.fr
ou sur le site labaca.cherves-richemont.fr

Le soir du spectacle vente de billets : des billets sont mis en vente dans la limite des places disponibles, 1 heure avant le début de la représentation.

Théâtre des Borderies



Le vendredi 10 février 2017
à l'ABACA - 3 allée de Prézier - Cherves-Richemont

Réservation 06 58 75 45 57

Ouverture des portes à 20h - Lever de rideau à 20h30

Réservation conseillée - Places numérotées

Tarifs : 5€ (- de 12 ans : 2,50€)

Banquet des Chasseurs

LA CHASSE GRANDEUR
NATURE

CHERVES RICHEMONT
SAMEDI 11 FEVRIER 2017
20h30 - Salle Municipale de Cherves Richemont

BANQUET DES CHASSEURS
Animé par l'Orchestre DIAPASON
Organisé par la Société de chasse de Cherves Richemont

Nouveau Traiteur Les Rois Gourmets

MENU	PRIX DU REPAS :
Soupe de Poisson Duo de Saumon et Saumon Gouache de Sanglier Coup de Milleu Pavé de Boeuf Carré de légumes Assiette Fromagère Omelette Norvégienne Café - Digestif Vins Rouge et Blanc bouchés	Adultes : 27 € Enfants de moins de 12 ans : 13 €

INSCRIPTIONS AVANT LE 7 FEVRIER 2017, auprès de :
M. VIGNAUD Christian ☎ 05.45.82.45.09 - M. VIGNAUD Didier ☎ 06.86.15.28.70
M. DUBOIS Jean-Pierre ☎ 05.16.45.53.23

Impressé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Chasseur Côté Charente
www.chasseurcotecharente.com

Fédération des Chasseurs de la Charente - Rue des chasseurs - ZE - 16400 Puymoyen
Tél : 05 45 61 50 71 / Fax : 05 45 61 41 53 / contact@chasseurcotecharente.com

FÉVRIER

du 7 février au 4 mars : Exposition *La science se livre*, par la médiathèque
vendredi 10 : Pièce de théâtre par le Théâtre des Borderies, à l'Abaca
samedi 11 : Repas de chasse par la société de Chasse de Cherves, à la salle des fêtes de Cherves,
samedi 11 : Arbre à contes par la médiathèque
dimanche 19 : Match de rugby, le RCCR reçoit Sporting Club Rhétais, stade de Cherves
vendredi 24 : Atelier scientifique, par la médiathèque

MARS

samedi 4 : Zumba party par la Zumb'n Cherves
du 7 au 1^{er} avril : Exposition Grand Trail, par la médiathèque
samedi 11 : Arbre à contes par la médiathèque
vendredi 17 : rencontre avec F. Berg, par la médiathèque
dimanche 19 : Cérémonie de commémoration par les Anciens Combattants de Cherves-Richemont
dimanche 19 : Match de rugby le RCCR reçoit Marsilly, stade de Cherves
dimanche 26 : Repas des anciens, par la municipalité

AVRIL

samedi 1^{er} : Inervision (concert Jazz), à l'Abaca
samedi 8 : Arbre à contes par la médiathèque
dimanche 9 : Match de rugby le RCCR reçoit Oléron RC, stade de Cherves
du 15 au 17 : Frairie d'Orlut par le comité des fêtes d'Orlut (samedi 15 : Brocante, dimanche 16 : course cycliste et lundi 17 : chasse aux œufs)

MAI

lundi 1er : Repas du brin d'aillet par le comité des fêtes d'Orlut
du 2 au 13 : Exposition Land'Art par la médiathèque
vendredi 5 : Diaporama Land'Art par la médiathèque
samedi 6 : Atelier Land'Art par la médiathèque
lundi 8 : Cérémonie de commémoration par les Anciens Combattants de Cherves-Richemont
samedi 13 : Soirée théâtre par l'APE du groupe scolaire Weber-Garandau, à la salle des fêtes de Cherves
samedi 13 : Arbre à contes par la médiathèque

JUIN

dimanche 4 : Brocante par l'APE du groupe scolaire Weber-Garandau, place du Champ de Foire
samedi 10 : Arbre à contes par la médiathèque
dimanche 11 : Tournoi de rugby
vendredi 30 : Fête des écoles publiques au stade de Cherves

JUILLET

dimanche 2 : Repas champêtre par la société de chasse, cour école P. Garandau
jeudi 13 : Pique-nique, spectacle, feu d'artifice et bal par la municipalité

AOÛT

lundi 21 août : Cinéma de plein air, sortie canoë et randonnée par la municipalité

SEPTEMBRE

vendredi 15 : Rentrée littéraire, par la médiathèque
les 16 et 17 : Journées européennes du patrimoine

OCTOBRE

samedi 7 : Murder partie par la médiathèque
dimanche 15 : Repas dansant par le club de l'amitié et de l'âge d'or
courant octobre : Repas des vendanges par le comité des fêtes d'Orlut
mercredi 18 octobre : Conférence "Transformations économiques et sociales à Cherves au cours du 20^{ème} siècle" par l'Institut d'histoire de Cognac et M. Chassagne

NOVEMBRE

samedi 11 : Cérémonie de commémoration par les Anciens combattants de Cherves-Richemont
samedi 25 : foire aux livres par la médiathèque

DECEMBRE

1^{er} et 2 : Téléthon
9 et 10 : Marché de Noël par le Moulin de Prézier
vendredi 8 : Spectacle de magie par la médiathèque, à l'Abaca
Toutes ces manifestations sont données sous réserve de modification.

Fontaines, sources et lavoirs de notre commune

Nous poursuivons notre promenade parmi les 26 sources, fontaines et lavoirs recensés à ce jour. Celles qui sont sur des terrains privés sont mentionnées avec l'accord du propriétaire.

La source du Gouffre

Elle accueille le promeneur curieux qui est monté depuis le moulin de Prézier jusqu'au vieux chêne vert, cette yeuse pluricentenaire qui célèbre la naissance du roi François 1^{er}. Un petit sentier s'enfonce dans le bois, perpendiculairement à la route empierrée qui mène au chêne et au bout d'une cinquantaine de mètres en longeant le ruisseau, on débouche sur une petite mare de couleur gris bleu très limpide où sourdent les eaux en plusieurs endroits. Avec un peu de chance, au printemps, une belle orchis de Fuchs vous accueillera.



Le lavoir-source de Font Noblet

Partant de la place de l'école à Richemont, vous vous dirigez vers La Commanderie, vestige des Templiers ; au bout d'un kilomètre, un panneau à droite indique « Font Noblet ». Un sentier accueillant descend parmi les arbres dans un paradis de verdure sombre. Tout en bas trône un des lavoirs-source les plus originaux de la vallée de l'Antenne, sans doute un des plus anciens si on en croit sa forme en créneaux et son nom. En été, la différence de température et d'atmosphère entre le départ d'en haut et le lavoir en bas est saisissant. Le ru de Font Noblet est parallèle au ri Bellot vers l'Est et se jette en lui une dizaine de mètres avant que ce dernier ne retrouve l'Antenne, après un charmant petit gué devant le moulin de Bricoine.



Le lavoir-source de Bricoine

Les nombreux marcheurs qui prennent la petite route de Bricoine à partir de la RN731 en direction de La Rosette et du moulin de Prézier auront sans doute remarqué qu'après le moulin de Bricoine et la maison du meunier, un petit ruisseau serpente à leur rencontre sur la gauche derrière un grillage ; selon les saisons, il est plus difficile de découvrir une minuscule source et son lavoir caché sous les herbes qui l'alimente. Le propriétaire l'a dégagé pour le bonheur des passants et des gallinacées de la prairie attenante.

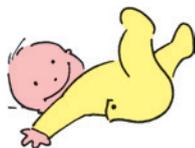


Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP) a pour but de « connaître, célébrer, partager et préserver tous les patrimoines de la vallée de l'Antenne » et ses 45 communes.

Parmi ses multiples activités, la participation à l'Atlas de la Biodiversité Communale de Cherves, la restauration du petit patrimoine de pays et l'édition de dépliants gratuits disponibles dans les offices de tourisme : *Protégeons les orchidées* (32 espèces), *Protégeons les papillons* (61 espèces), *Protégeons les arbres, les Mares, les Chemins ruraux, la Rivière*.

Un Livret d'ANLP *Le Chanvre dans tous ses états* a prolongé l'exposition de 2008 avec la médiathèque et la municipalité. Un deuxième Livret *Sources, Fontaines et Lavoirs* est paru en 2012. Puis *Moulins à eau de la vallée, Cuisine et vie paysanne*, et en 2015 *Arbres remarquables, bois et forêts de la vallée*.

Allez voir notre site www.valleedelantenne.info



NAISSANCE

Boisson Amandine, le 21 novembre 2016
 Caillaud Eliot, le 5 décembre 2016
 Nobilet Siloé, le 8 décembre 2016
 Machado Calie, le 12 décembre 2016
 Garandeau Jade, le 16 décembre 2016



MARIAGE

Zitouni Salim et Dubois-Depoulain Stéphanie, le 7 janvier 2017

DÉCÈS

Porcheron Louis Robert, le 16 octobre 2016
 Simonnet Jacky, le 29 octobre 2016
 Connan Agnès veuve Richard, le 17 novembre 2016
 Jourdain Cécile épouse Berque, le 22 novembre 2016
 Bouteillier Nicolle épouse Solé, le 11 décembre 2016
 Lamarre Yvonne veuve Suir, le 16 décembre 2016
 Moreau Micheline veuve Binet, le 31 décembre 2016
 Larivière Jean-Claude, le 4 janvier
 Loiseau Jean, le 7 janvier
 Méhée Bernadette veuve Conrad, le 27 janvier



NUMEROS UTILES

MAIRIE DE CHERVES ET MAIRIE ANNEXE DE RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h-12h30 / 13h30-18h

Mardi et Jeudi : 9h-12h30

Mercredi et Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél. : 05 45 83 70 40

1 impasse du Vieux Chêne

Heures d'ouverture :

Mardi : 16h-18h - Mercredi : 9h-12h/13h30-18h

Vendredi : 14h-18h30 - Samedi : 9h-12h

MULTI-ACCUEIL « Les Titous »

Tél. : 05 45 83 62 59

2 impasse du Vieux Chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS « La P'tite Pomme »

Tél. : 06 78 65 05 87

Place du champ de foire

Mercredi : de 12h30 à 18h30

LA POSTE

Tél. : 05.45.83.27.66

Place André Guillot

Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

ADMR

Tél. : 05.45.83.29.47

Place du champ de foire

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Les lundis de 14h à 17h - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h à 17h



PRÉSENCE VERTE

Tél. : 05.45.97.81.30

Portage de repas à domicile et télé-assistance
 46 boul. Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 05.16.09.51.25

Villa François 1^{er} - Boul. Denfert Rochereau - 16100 Cognac

ECOLES

ECOLE J.M. WEBER 05 45 83 28 35

ECOLE P. GARANDEAU 05 45 83 25 30

ECOLE SAINTE EUSTELLE 05 45 83 28 53

MAISON FAMILIALE RURALE (IREO) 05 45 83 16 49

RESTAURANT

La Caverne de l'Ours 05.45.81.68.71

BOULANGERIES

Place André Guillot 05.45.83.14.45

Place Chez Théré 05.45.83.29.33

DIVERS

GARAGE 05.45.83.16.17

PHARMACIE 05.45.83.27.75

ETIOPATHE 05.45.36.48.22

MÉDECINS 05.45.83.27.88

DENTISTE 05.45.83.10.97

INFIRMIÈRES 05.45.83.25.05

BOUCHERIE 05.45.83.12.89

ALIMENTATION VIVAL 05.45.83.15.44

TABAC PRESSE 05.45.83.14.50

COIFFEUR 05.45.83.28.41

TRANSCOM (transport vers Cognac) 05.45.82.01.99

TAXI 06.87.98.98.23

PRESBYTÈRE 05.45.83.25.64